

# Education à la citoyenneté BEPC Session de 2010

Le candidat répondra à toutes les questions qui lui sont posés si dessous

## I. Définir les termes suivants :

- Plébiscite 1pt

- Amendement *1pt* 

## II. Notions de base et symboles nationaux

1. Présentez deux comportements patriotiques

2. Que vous rappellent es dates suivantes :

- 1er octobre 1961 0,5pt

- 18 janvier 1996

# III. Les principaux organes constitutionnels de l'Etat camerounais

1. Citez deux actions par lesquelles l'Assemblée National contrôle l'action du gouvernement. 2x2=4pts

2.

a) Présentez le mode de désignation du Premier Ministre

1pt

4pts

2pts

b) Donnez deux attributions du Premier Ministre

1x2=2pts

# IV. ETUDE DE CAS

Le gouvernement est (...) chargé de conduire les affaires de l'Etat. Sa composition et sa structure relèvent de la seule discrétion du Chef de l'Etat. Ses membres portent le titre de Ministre. L'acte de nomination à la fonction ministérielle relève du pouvoir discrétionnaire et des prérogatives du Chef de l'Etat. Ainsi il nomme les Ministres et met fin à leurs fonctions.

Le gouvernement a pour rôle d'appliquer la politique de la nation telle que définie par le Président de la République. Le gouvernement recherche le bien-être des populations.

Extrait de la constitution du Cameroun du 18 janvier1996

# **QUESTIONS**

1- Définir: gouvernement; prérogatives 2pts

2- Relevez dans le texte deux rôles joués par le gouvernement du Cameroun. 2pts

3- Sur quoi le Président de la République s'appuie-t-il pour déterminer l'effectif des membres du gouvernement ?

2pts

Citez quatre dangers que court un pays dont la population ne respecte pas les décisions du gouvernement.